

Journal of international Mobility
Moving for education, training and research

Appel à contributions n° 9

Dossier thématique

**Accueil des réfugiés, éducation et formation : stratégies, politiques
et pratiques à l'épreuve des mobilités forcées**

Appels à contributions permanents

Articles VARIA

Notes de lecture

Cas pratiques

Soumission des propositions jusqu'au **17 mai 2021**

Contact : revue@agence-erasmus.fr

La revue pluridisciplinaire, à comité de lecture, *Journal of International Mobility*, éditée aux PUF et pilotée par l'Agence Erasmus+ France/Éducation Formation, réunit des contributions scientifiques relatives à toutes les dimensions de la mobilité internationale dans le cadre de l'éducation et de la formation en Europe et dans le monde. Elle a notamment pour objectif d'aider à mieux comprendre les enjeux, les conditions et l'impact de la mobilité afin d'alimenter la réflexion des chercheurs et des décideurs politiques qui ont vocation à la soutenir.

L'Agence lance son neuvième appel à contributions pour un numéro spécial, qui sera coordonné par Guillaume Tronchet (Institut d'histoire moderne et contemporaine, École normale supérieure-PSL, Institut Convergences Migrations, France).

Le dossier thématique s'intitule : « **Accueil des réfugiés, éducation et formation : stratégies, politiques et pratiques à l'épreuve des mobilités forcées** »

Nous attendons également des articles **Varia** sur les mobilités internationales d'éducation et de formation en Europe et dans le monde. Ces propositions pourront s'inscrire dans plusieurs champs disciplinaires : sociologie, sciences de l'éducation, histoire, géographie, anthropologie, économie, didactique des langues, etc.

Deux autres sections sont également ouvertes à des propositions de contributions : des **notes de lecture** et une section consacrée à des **cas pratiques** (voir détails plus bas).

Dossier thématique

Accueil des réfugiés, éducation et formation : stratégies, politiques et pratiques à l'épreuve des mobilités forcées

Dossier coordonné par Guillaume Tronchet (Institut d'histoire moderne et contemporaine, École normale supérieure-PSL, Institut Convergences Migrations, France)

Les déplacements forcés de population provoqués par les crises et les conflits à l'échelle mondiale sont aussi des crises de l'éducation. En quelques années, le nombre d'enfants et de jeunes réfugiés privés d'accès à l'éducation s'est en effet considérablement accru : d'après les derniers chiffres du Haut-Commissariat aux Réfugiés, seuls 63 % des réfugiés en âge de suivre une éducation primaire en ont aujourd'hui la possibilité ; ce chiffre tombe à 24 % pour l'accès à l'enseignement secondaire, et à seulement 1 % pour l'accès à l'enseignement supérieur. La nécessité, dans les pays d'accueil, d'organiser la rescolarisation de ces populations en vertu du droit d'accès à l'éducation énoncé dans la déclaration universelle des droits de l'homme de 1948, constitue bien souvent une mise à l'épreuve des systèmes scolaires et universitaires.

Si, en dépit de l'ancienneté d'un phénomène qui traverse tout le XXe siècle, les acteurs scolaires et universitaires sont souvent mal préparés, on observe toutefois depuis quelques années, une dynamique d'institutionnalisation et de professionnalisation des dispositifs d'accueil et d'accompagnement des réfugiés en matière d'éducation, comme en témoigne le lancement de Refugee Education 2030, la nouvelle stratégie d'éducation à dix ans pour les réfugiés lancée par le Haut-Commissariat aux Réfugiés fin 2019, ou bien encore les priorités données à l'inclusion par la Commission européenne dans le cadre de la programmation 2021-2027 du programme Erasmus +.

S'il est sans doute encore trop tôt pour parler d'un tournant international dans l'encadrement et le soutien à la formation des populations en situation de mobilité forcée, ce contexte est l'occasion d'inviter les chercheurs en sciences sociales à porter un regard rétrospectif sur les stratégies, les politiques et les pratiques existantes, afin d'en proposer un bilan.

Dans ce cadre, le *Journal of International Mobility* lance un appel à contributions sur le thème de l'éducation à l'épreuve des mobilités forcées, en invitant les chercheurs à proposer des articles qui pourront mobiliser une ou

plusieurs disciplines (sociologie, histoire, science politique, relations internationales, démographie, etc.) et s'inscrire dans un ou plusieurs des axes suivants (à noter que les propositions de « dossier thématique » composé de deux à trois articles sont possibles, au même titre que les articles isolés, qu'ils soient individuels ou collectifs) :

- **Axe 1 : Géopolitique de l'accueil**

Le premier axe d'étude vise à interroger l'articulation entre crise humanitaire et orientations stratégiques des politiques d'éducation, afin de voir dans quelle mesure l'accueil des réfugiés impacte la géopolitique des systèmes d'enseignement.

La régulation des flux de réfugiés dans les formations scolaires et universitaires s'intègre-t-elle dans la compétition académique internationale ou dessine-t-elle une autre géopolitique mondiale ? Comment se structurent les flux de la mobilité forcée dans le domaine de l'éducation ? Quels sont les acteurs qui organisent et polarisent ces flux ? De nouveaux pôles et/ou de nouveaux acteurs émergent-ils ? Quels sont les débats politiques et juridiques qui sous-tendent la régulation de ces flux spécifiques ? Qui sont les prescripteurs de standards internationaux en la matière ? Comment se positionne et s'articule l'action des organisations internationales interétatiques, des États, des villes, des ONG et des institutions d'enseignement ?

Les articles proposés pourront aborder des questions aussi diverses que l'évolution de la législation internationale pour la protection des droits des réfugiés en matière d'accès à l'éducation, les enjeux liés à la quantification des flux et aux usages des statistiques internationales, l'évolution de la structuration du champ humanitaire autour de l'accueil des élèves et étudiants réfugiés, l'étude monographique ou comparée de politiques nationales et internationales mises en œuvre en leur faveur, les processus transnationaux de labellisation, de contrôle qualité et de reconnaissance des formations et des diplômes, les acteurs et les outils de la diffusion de l'information sur la formation en faveur des réfugiés, etc.

- **Axe 2 : Sociologie des dispositifs d'accueil et d'accompagnement**

Le deuxième axe d'étude porte sur la sociologie de la mise en œuvre pratique des politiques et des programmes d'éducation en faveur des réfugiés dans l'éducation, que ce soit dans l'enseignement primaire, secondaire, supérieur ou professionnel. Une attention pourra être accordée également aux actions et dispositifs d'éducation informelle. Il s'agit d'envisager ici la prise en charge de la mobilité forcée d'un bout à l'autre de la chaîne : accompagnement administratif et juridique, aide sociale, suivi médical et psychologique, mise en place de bourses, adaptation de l'offre de formation, initiatives et bonnes pratiques pédagogiques et linguistiques, équivalences de diplômes, insertion professionnelle, etc.

Quelle typologie peut-on dresser des programmes et bourses existants pour la formation des réfugiés ? Comment sont conçus ces dispositifs d'accueil et d'accompagnement ? Quels acteurs sont impliqués dans leur conception (étudiants, enseignants, chercheurs, personnels administratifs, juristes, acteurs associatifs, etc.) ? Quelle articulation entre bénévoles et professionnels ? Comment s'organisent la sélection, l'accueil, l'inclusion et le suivi des réfugiés admis à ces programmes ?

Sont particulièrement attendues des études de cas, quantitatives et qualitatives, portant sur des programmes de bourses et des dispositifs mis en place aussi bien à l'échelle internationale (DAFI Scholarships du HCR, UNESCO Schools for refugees in Lebanon, actions soutenues par la Commission européenne dans le cadre du programme Erasmus+, World University Service, HOPES Project, etc.), à l'échelle nationale (bourses pour les réfugiés du DAAD en Allemagne, bourses pour étudiants syriens de Campus France, Foundation for Refugee Students, Institute for

International Education, Jusoor Program, etc.), ou à l'échelle locale par des villes ou par des établissements d'enseignement. Ces exemples ne sont pas limitatifs.

- **Axe 3 : Portraits de groupes et suivi de trajectoires**

Le troisième axe a pour objectif de restituer les dynamiques propres aux populations insérées dans des logiques de formation à l'occasion d'une mobilité forcée, et de s'intéresser à leur intégration dans les sociétés et les formations d'accueil, aux difficultés particulières qu'elles peuvent rencontrer dans ce cadre, à la place qu'occupe la mobilité forcée dans leur parcours de formation et dans leurs trajectoires socioprofessionnelles, à la reconfiguration éventuelle de leur mobilité forcée en une nouvelle mobilité choisie. Il s'agit aussi d'analyser dans quelle mesure ces populations, loin d'être les bénéficiaires passifs des dispositifs mis en place en leur faveur, peuvent être aussi les acteurs de leur parcours de formation, et dans quelle mesure elles peuvent être partie prenante de la fabrique et de l'évolution des dispositifs existants. Les articles proposés pourront s'intéresser ici aux dynamiques sociales de groupes nationaux et de cohortes suivies dans le cadre de programmes spécifiques.

Modalités de soumission des articles

Calendrier

Merci d'adresser vos contributions (**textes complets**) par courrier électronique (document Word) à revue@agence-erasmus.fr avant le **17 mai 2021**.

Chaque contribution sera examinée anonymement par deux membres du comité de lecture et un retour sera communiqué à tous les auteurs. Quatre réponses sont possibles suite à l'évaluation : article accepté, article accepté avec demande de modifications mineures, demande de modifications majeures, article rejeté. En cas de modifications majeures, il vous sera demandé d'accompagner l'article revu d'une page expliquant les modifications apportées.

Langues de rédaction acceptées : français, anglais, espagnol, italien et allemand.

Date limite pour la soumission des contributions : 17 mai 2021

Retour aux auteurs : juillet 2021

Publication : décembre 2021

Format des contributions

Nombre de signes : **33 000 maximum**, incluant les notes, espaces, le résumé, les mots-clés et les références bibliographiques de l'article.

Police : Times New Roman 12. Interligne : Multiple 1,15

Les propositions devront comporter :

- le nom et le prénom de l'auteur/des auteurs (seules les premières lettres du nom et prénom seront en majuscule),
- un titre explicite centré,
- un résumé dans la langue de rédaction (français, anglais, allemand, espagnol, italien) et sa traduction en anglais ou en français (1500 signes espaces compris environ)
- 3 à 5 mots-clés,
- une courte biographie de l'auteur dans la langue de rédaction et sa traduction en anglais,
- les références bibliographiques de l'article

Références bibliographiques et numériques :

Elles sont indiquées en fin d'article, l'ordre alphabétique est de mise.

Les notes

Elles apparaissent en bas de page à l'aide d'un renvoi en note de bas de page. Elles doivent être dactylographiées en police de caractère Times New Roman 10.

Les citations

Les citations (auteur ou extrait d'entretien) doivent être insérées dans le texte entre des guillemets.

Formatage

Le style italique sera utilisé pour marquer des expressions ou mots étrangers.

Documents iconographiques

Il est possible de joindre des documents iconographiques aux articles. Les images doivent être au format JPEG.

Appels à contributions permanents

La revue accueille également des contributions pour ses différentes rubriques, hors appel à contributions thématiques :

Rubrique Varia

Cette rubrique est destinée à des articles portant sur des thématiques diverses dans le champ des études des mobilités internationales d'éducation et de formation. Les contributions peuvent être issues de différentes disciplines : sociologie, économie, géographie, sciences de l'éducation, anthropologie, sémiologie, histoire, etc.

Format des contributions

33 000 signes maximum, incluant les notes, espaces, le résumé, les mots-clés et les références bibliographiques de l'article.

L'article doit être mis en forme selon les normes éditoriales de la revue.

Modalités de soumission et d'examen des articles :

Merci d'envoyer vos articles complets à l'adresse suivante : revue@agence-erasmus.fr

Chaque contribution sera examinée anonymement par deux membres du comité scientifique et un retour sera communiqué à tous les auteurs. Quatre réponses sont possibles suite à l'évaluation : article accepté, article accepté avec demande de modifications mineures, demande de modifications majeures, article rejeté. En cas de modifications majeures, il vous sera demandé d'accompagner l'article revu d'une page expliquant les modifications apportées.

Si l'article est accepté, il s'intégrera dans le prochain numéro à paraître, selon les possibilités offertes par le calendrier de publication.

Langues de rédaction acceptées : français, anglais, espagnol, italien et allemand.

Rubrique « Cas pratiques »

La rubrique « Cas pratiques » est destinée à renforcer le lien entre la théorie et la pratique en accueillant des contributions émanant de professionnels experts dans le champ des mobilités d'éducation et de formation. Cette

rubrique peut être alimentée par des présentations de cas pratiques, d'expérimentations pédagogiques, d'outils spécifiques, etc.

Format des contributions

33 000 signes maximum, incluant les notes, espaces, le résumé, les mots-clés et les références bibliographiques. La contribution doit être mise en forme selon les normes éditoriales de la revue.

Modalités de soumission et d'examen des articles :

Merci d'envoyer vos articles complets à l'adresse suivante : revue@agence-erasmus.fr

Chaque contribution sera examinée anonymement par un membre du comité scientifique et un professionnel de l'Agence Erasmus+ France/Éducation Formation. Quatre réponses sont possibles suite à l'évaluation : contribution acceptée, contribution acceptée avec demande de modifications mineures, demande de modifications majeures, contribution rejetée. En cas de modifications majeures, il vous sera demandé d'accompagner la contribution revue d'une page expliquant les modifications apportées.

Si la contribution est acceptée, elle sera intégrée le prochain numéro à paraître, en fonction des possibilités offertes par le calendrier de publication.

Langues de rédaction acceptées : français, anglais, espagnol, italien et allemand.

Rubrique « Notes de lecture »

La rubrique « Notes de lecture » offre la possibilité au contributeur de présenter de manière synthétique et critique le contenu d'un ouvrage récent. Les notes doivent rendre compte de la contribution de l'ouvrage en mettant en évidence ses apports et ses limites. Il ne s'agit pas seulement de présenter un résumé du contenu, mais bien de proposer une analyse critique des orientations prises, de la problématisation du sujet, de la méthodologie adoptée et des résultats obtenus. Les notes doivent en outre s'attacher à mettre l'ouvrage en perspective avec la littérature existante et les thématiques traitées par le JIM.

Format des contributions :

10 000 signes maximum, espaces et notes de bas de page compris

Le texte doit être mis en forme selon les normes éditoriales de la revue.

Modalités de soumission et d'évaluation des contributions :

Vous pouvez faire parvenir vos contributions en continu à l'adresse suivante : revue@agence-erasmus.fr

Une évaluation de la note sera conduite à l'aveugle par un membre du comité scientifique de la revue. Le résultat de l'évaluation sera communiqué au plus vite à l'auteur. Si la contribution est acceptée, elle s'intégrera dans le prochain numéro à paraître.

Langues de rédaction acceptées : français, anglais, espagnol, italien et allemand.